

Les élèves ont le temps de la réflexion.

A un signal donné (coup de règle, ou de sifflet) les élèves écrivent la réponse sur l'ardoise, assez gros pour que le maître puisse la lire, même au fond de la classe.

A un 2^e signal, les élèves lèvent tous ensemble leur ardoise, et le maître, d'un seul coup d'œil peut voir qui a bien ou mal répondu. Il fait baisser les ardoises qui portent des réponses inexactes, afin de se rendre compte des réponses justes.

Un élève, nominativement désigné, explique alors ce qu'il a fait, comment et pourquoi il l'a fait.

Et l'exercice continue.

Il rend les plus grands services pour l'étude du calcul, surtout du calcul mental, pour les exercices de conjugaison, pour l'étude des dates et des faits principaux en histoire, de la nomenclature géographique, etc.

Il ne dispense pas de l'interrogation individuelle, mais il permet dans une classe nombreuse, de faire travailler tout le monde à la fois, et d'obliger tous les élèves à savoir leur leçon. En outre, il amuse les enfants, et donne une vie et une animation de bon aloi à la classe.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

Les vieux instituteurs

UN APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS

Monsieur le Directeur,

L'habileté avec laquelle vous avez plaidé la cause des institutrices retraitées nous encourage à venir vous prier de bien vouloir donner l'hospitalité à notre plaidoyer en faveur des vieux instituteurs qui se trouvent dans le même cas, sinon dans une situation plus précaire encore, que ces vieilles pensionnaires de l'État.

Nous avons vu avec plaisir qu'au nombre des lois soumises à l'approbation de la législature l'année dernière, se trouvait celle qui a pour objet d'augmenter la pension des vieilles fonctionnaires en retraite. Nous constatons que la campagne menée par *L'Enseignement Primaire* en faveur de ces dernières a produit un excellent effet. Le gouvernement en améliorant le sort de ceux ou de celles qui ont sacrifié leurs plus belles années à l'avancement intellectuel et moral de la jeunesse canadienne reçoit l'approbation de tous ceux qui placent l'éducation à la base de tout progrès social. L'administration actuelle ne pouvait manquer de mettre la dernière main à cette réforme que le public a acclamée avec plaisir.

Elle a déjà fait preuve de bonne volonté en augmentant de 50 p. c. la pension de ces pauvres femmes.

Nous osons espérer que le gouvernement en songeant à réparer l'injustice commise par la mesquinerie des municipalités scolaires à l'égard de cette phalange de braves femmes qui se sont dépensées au service de l'État, n'oubliera pas les vieux instituteurs retraités incapables d'aucun travail et dont la pension n'excède pas \$150.00. Il est évident qu'avec un tel revenu il est impossible pour ces pauvres pensionnaires de payer un loyer et vivre avec leur famille.

On objectera peut-être que ce n'est pas la faute du gouvernement. Sans doute que ce n'est pas la faute de l'État, mais c'est assurément celle de ces municipalités mesquines qui se sont obstinées à leur payer un salaire de crève-faim, et cela, à la connaissance et à l'indifférence de ceux qui ont le devoir de protéger les fonctionnaires de l'enseignement contre l'exploitation voulue des municipalités sans cœur et sans entrailles.

On nous objectera encore : mais les instituteurs retraités jouissent aussi de cette augmentation de 50 p. c. Ils en jouissent, oui, mais en autant que les recettes du fonds de pension excèdent les dépenses ; à l'instar des convives en retard, qui doivent se contenter des restes du festin. Nous espérons, avec tous nos confrères retraités